



Strasbourg, 14/10/2008

### Note à l'attention des éditeurs

Par le biais de ses activités dans le domaine de la transplantation d'organes, le Conseil de l'Europe contribue activement à la mise en œuvre d'exigences de haut niveau pour la protection de la santé publique et la promotion des droits de l'homme et de la dignité des personnes. Le Conseil de l'Europe œuvre dans 3 directions :

- le renforcement de la législation pour encadrer et favoriser le don tout en protégeant les patients par le moyen de recommandations, résolutions, de conventions telles que la Convention de la Bioéthique ou encore la Convention d'Oviedo ;
- le partage et la mise en commun des connaissances techniques et scientifiques par le biais des activités du Comité Directeur et de ses groupes de travail sur les aspects organisationnels de la transplantation d'organes (CD-P-TO), de la publication du Guide sur la sécurité et les questions de qualité liées à la transplantation des organes, tissus et cellules et des recommandations du Comité des Ministres sur les questions de transplantation d'organes sous l'égide de la DEQM;
- l'organisation régulière de campagnes médiatiques pour sensibiliser le grand public.

### LE CONSEIL DE L'EUROPE CELEBRE LA 10EME JOURNEE EUROPEENNE POUR LE DON D'ORGANE ET LA GREFFE EN SLOVENIE

Le Conseil de l'Europe va célébrer la 10<sup>ème</sup> Journée Européenne du don d'organe et de la greffe avec la collaboration de l'Institut de la Transplantation et du Don d'Organes de la République de Slovénie, Slovenija-Transplant, Slovensko društvo Transplant, Združenje društev dializnih in ledvičnih bolnikov Slovenije. La Commission Européenne (UE) s'associe au Conseil de l'Europe pour soutenir cette initiative et envisage de devenir un partenaire officiel dans un avenir proche.

Le concept de cette journée, voulu par le Conseil de l'Europe, est d'aider chaque année un Etat membre - en vue de favoriser les débats sur les questions de société et notamment de sensibiliser sa population pour faire progresser le don d'organe et la greffe.

Cette année, c'est la Slovénie qui s'est proposée pour cette initiative qui aura lieu le 18 Octobre 2008, à Ljubljana en la présence du président de la Slovénie, le Dr Danilo Türck qui fera une allocution à 9h30.

Ouverte à la presse, le programme de la journée débutera à 9h30 avec la cérémonie d'ouverture qui invitera les autorités slovènes, des représentants du Conseil de l'Europe, de la Commission Européenne (UE) et les associations de patients à s'exprimer sur ce sujet.

L'événement traite de divers thèmes, tels que la perception du don, du point de vue psychologique et social, ainsi que des questions éthiques relatives au don. Les activités de la DEQM au sein du Conseil de l'Europe en matière de transplantation d'organes seront présentées par le Dr Per Pfeffer, vice-Président du Comité Directeur sur les aspects organisationnels de la transplantation d'organes (CD-P-TO), Conseil de l'Europe. Les activités de transplantation d'organes en Slovénie ainsi que les résultats et les possibilités actuelles de traitement seront également abordés.

L'organisation d'évènement grand public à caractère sportif, avec la participation de patients transplantés, contribuera au point fort de la journée.

Cette journée représente également une contribution à la réflexion au niveau international sur les questions liées au don et à la greffe d'organes en vue d'analyser les disparités existantes entre les Etats européens.



Pour le programme complet et plus d'information, voir les sites :  
[www.edqm.eu](http://www.edqm.eu) ou [www.slovenija-transplant.si](http://www.slovenija-transplant.si)

Conseil de l'Europe, Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de Santé (DEQM) :  
Caroline Larsen Le Tarnec, Division Relations Publiques  
Tél : + 33 3 88 41 30 30 E-mail : [caroline.letarnec@edqm.eu](mailto:caroline.letarnec@edqm.eu)  
Slovenija-transplant :  
Tél : 386 1 300 68 60 E-mail : [lea.lampret@slovenija-transplant.si](mailto:lea.lampret@slovenija-transplant.si)

Organisation politique créée en 1949, le Conseil de l'Europe œuvre à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme à l'échelle du continent, ainsi qu'à développer des réponses communes face aux enjeux sociaux, culturels et juridiques auxquels sont confrontés ses 47 Etats membres.